



Préavis de grève le 17 octobre 2017

Le double piège

Une fois de plus, l'État impose des économies à tout l'audiovisuel public et en particulier à France télévisions. Le SNJ déplore cette nouvelle défaillance de l'actionnaire unique. Il condamne aussi l'hypocrisie de la présidence de France télévisions, seule et unique responsable de multiples atteintes à l'intégrité de l'entreprise.

Les choix stratégiques de l'actuelle direction de France télévisions ne sont pas liés à cette injonction contradictoire du pouvoir, qui déchire sans prévenir le Contrat d'Objectifs et de Moyens, signé sous le précédent quinquennat.

Le SNJ FTV, réuni en Assemblée Générale, exige de la direction de France télévisions :

- La pérennisation du réseau de France 3, avec en particulier le maintien des éditions locales ;
- La suspension de la fusion des rédactions nationales avant d'entamer la Phase 4 et un réel retour d'expérience sur les deux premières ;
- La fin des expérimentations autour des métiers de France Info, qui détruisent la santé des salariés ; l'embauche de journalistes et de monteurs supplémentaires, dans le respect des métiers de France télévisions ;
- L'arrêt de l'externalisation des tournages des magazines d'information ;
- La fin de la politique de réductions des effectifs qui touche particulièrement les précaires (CDD, pigistes)
- La fin de la politique systématique des tournages en « kit » en particulier dans les rédactions nationales du Siècle ;
- Un rééquilibrage du ratio encadrants / journalistes au profit du reportage ;
- Un réel retour d'expérience sur le plan de convergence (télé/radio/web) dans les rédactions ultra-marines ;
- Le maintien du maillage de proximité des instances conformément à la décision de la DIRRECTE (13 Comités d'Etablissement).

Le SNJ exige également des pouvoirs publics qu'ils réfléchissent à des moyens de financements adaptés et pérennes qui ne poussent pas l'entreprise une fois de plus à se servir des salariés comme variable d'ajustement.

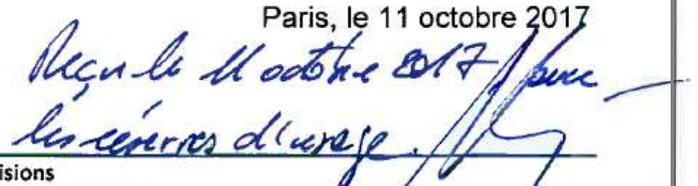
Si l'objectif est en partie commun, notre organisation syndicale n'a pas les mêmes revendications que les autres syndicats qui ont déposé un préavis ce 17 octobre, date du début de la discussion budgétaire à l'assemblée nationale. Le SNJ FTV n'est pas dupe d'un double discours qui laisserait entendre que tout est lié à l'ultimatum de la tutelle autour de notre financement.

Pour toutes ces raisons, le SNJ dépose un préavis de grève distinct de celui des autres organisations syndicales. Le SNJ appelle les salariés à cesser le travail pour une durée de 24 heures, le 17 octobre prochain à 00h00, à la fois donc pour interpeller la ministre de tutelle et la présidence de France télévisions.

Pour le SNJ


Raoul Advocat

Paris, le 11 octobre 2017


Reçu le 11 octobre 2017 pour
les services d'usage

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)


Arnaud LESAUNIER
Directeur Général Délégué
Ressources Humaines et Organisation